

---

---

**CESER** : **5 décembre 2016**  
**Intervention n°** : **06**  
**Document** : **Orientations budgétaires**  
**Orateur** : **Evelyne Lucas**

---

Je m'exprime ici au nom des acteurs économiques.

Au travers de ses orientations budgétaires, le Conseil régional de Bretagne promeut une « Nouvelle Région », au service de la mise en œuvre de ses 6 grandes ambitions. Elles intègrent toutes, de manière transversale, la priorité économique. Et c'est tant mieux, la Bretagne se doit de se retrouver collectivement autour du développement économique et de l'emploi.

Cela suppose de s'appuyer sur toutes les bonnes volontés et toutes les compétences présentes. La « Nouvelle Région » se traduira par un lien plus fort entre le Conseil régional et les EPCI. Mais elle doit passer, et nous le redisons ici avec force, par une association étroite des acteurs économiques, dont le monde consulaire. Les enjeux sont trop importants et trop vastes pour se passer des contributions de chacun au développement de la Bretagne. Plus encore, il est de notre devoir d'éviter, à tout prix, les doublons et l'inefficacité qu'ils génèrent. Ce n'est malheureusement pas ce que nous observons aujourd'hui. Cela est dommageable au vu de la contraction des financements publics.

C'est pourquoi nous voulons redire la volonté des réseaux consulaires de jouer un rôle moteur dans le système régional de développement économique. Nous l'avons exprimé ici le 20 juin dernier. Nous maintenons nos propos et nos engagements.

Les réseaux consulaires disposent de compétences présentes sur l'ensemble du territoire régional, d'un réseau de conseillers qui connaissent les entreprises et les accompagnent dans l'ensemble des phases de leur développement. Ils réalisent déjà cet accompagnement des « TPE de l'artisanat et du commerce » qui « exige une forte présence de proximité » comme le rappelle ces orientations budgétaires.

Les réseaux consulaires sont également aux côtés des territoires dans leur projet développement économique et dans la gestion d'équipements structurants. L'actualité récente l'a encore démontrée, s'il le fallait.

Nous entendons donc être partie prenante des dispositifs de partenariats aux côtés des EPCI et de la Région.

Nous devons et pouvons prendre toute notre part dans l'objectif de « guichet unique » pour les entreprises.

Nous travaillons déjà au quotidien ensemble. Nous portons des projets et des structures collectivement, au niveau régional et dans les territoires. Améliorons nos pratiques et notre coordination. Mais ne rajoutons pas de la complexité et de la dépense là où elle n'ont pas lieu d'être.

Je vous remercie de votre attention.